

ABONNEMENTS

SUISSE

1 an . fr. 5.—
6 mois . » 2.50
3 mois . » 1.25
1 mois . » 0.45

ETRANGER

Le port en sus.

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

Que les Camarades qui tiennent à nous aider dans notre tâche d'émancipation travaillent sans relâche à trouver de nouveaux abonnés et à faire valoir les annonces de **LA SENTINELLE**

CONTE

Il y avait une fois, dans un petit pays, un grand homme admiré et craint de chacun, par le talent rare et redoutable qu'il possédait, de convaincre les hommes et de leur faire voir blanc ce qui est noir. Il s'appelait Mannleh. Dans le pays de Mannleh, tout ne marchait pas à souhait. Il arriva qu'un certain nombre d'hommes, fatigués de subir les vexations de leurs maîtres, refusèrent de leur obéir et de continuer à travailler. Pour les faire rentrer plus vite dans l'obéissance, les soldats de ce petit pays, qui possédait une armée comme tout pays qui se respecte, furent requis en toute hâte. Parmi eux il se trouva quelques mauvaises têtes qui ne voulurent pas répondre à l'appel qui leur était fait. Ils avaient cru sur les dires des philosophes, de leurs pasteurs et de leurs prêtres, que tous les hommes sont frères. Et puis, instinctivement, ils éprouvaient de l'horreur à l'idée de marcher contre leurs semblables, comme on va à la rencontre des bêtes féroces.

Aussitôt que l'ordre fut réabli, les hommes influents du pays se réunirent pour discuter sur les moyens de prévenir les désobéissances de ces mauvais soldats. Tous les regards se tournèrent vers Mannleh qui fut chargé de faire condamner les réfractaires. Ce lui fut chose facile, et tous ceux qui ne voulurent pas reconnaître leur erreur, qui persistèrent à dire que tuer son frère est un crime, furent jetés en prison.

Peu de temps après, le négociant Keb fut convaincu d'avoir fraudé ses marchandises. L'honnêteté la plus élémentaire et les lois du pays de Mannleh interdisaient ce genre de vol. Aussi le coupable fut arrêté, et tout le peuple s'attendait à voir une juste punition s'abattre sur lui. Mais Mannleh était là. Il défendit Keb avec un si grand désintéressement, une si grande chaleur et une telle vérité, que ses juges ne savaient comment s'excuser de l'avoir soupçonné. Ils le renvoyèrent chez lui et payèrent généreusement les frais de son procès des deniers publics. La population fut un peu surprise, mais son respect pour Mannleh n'en fit qu'augmenter.

Mannleh continua jusqu'à sa mort, de faire punir les consciencieux et acquitter les coupables, ce qui lui valut une considération grandissante parmi tout le pays qui se rappelle encore de lui aujourd'hui.

FROUSSE.

Le peuple et la philosophie

Depuis que l'humanité est entrée dans la période de civilisation, d'aussi loin qu'il se souvienne, le peuple prie et paye.

Il prie pour ses princes, ses magistrats, pour ses exploiters et ses parasites.

Il prie, comme Jésus-Christ, pour ses bourreaux.

Il prie pour ceux-là même qui devraient par état prier pour lui.

Puis il paye ceux pour lesquels il prie.

Il paye le gouvernement, la justice et la police, l'Eglise, la noblesse, la couronne, la rente, la propriétaire et le garnisaire, j'ai voulu dire le soldat.

Il paye pour toutes ses démarches, pour aller et venir, acheter et vendre, boire, manger, respirer, se chauffer au soleil, naître et mourir.

Il paye même pour avoir la permission de travailler.

Et il prie le ciel de lui donner en bénissant son travail, de quoi payer toujours plus.

Le peuple n'a jamais fait autre chose que prier et payer : nous croyons que le moment est venu de le faire philosopher.

Mais le peuple est-il capable de philosophie ?

Sans hésiter, nous répondons : oui, aussi bien que de lecture, d'écriture et de calcul.

Le peuple est philosophe, car il est las de prier et de payer, il a assez du pharisien et du publicain ; et tout son désir, au point où nous sommes parvenus, est d'apprendre à orienter ses idées et à s'affranchir de ce monde de péages et de patenôtres.

(La Fonderie.)

Les progrès du socialisme en Allemagne

Les résultats définitifs des élections au Reichstag sont maintenant connus. Ils sont tout à l'avantage de notre parti qui remporte un succès formidable. Le nombre des députés socialistes allemands a passé de 58 à 84, sur 390 qu'en compte le Reichstag, c'est à peu près le tiers de la députation.

Mais le succès est beaucoup plus considérable si l'on considère le chiffre des électeurs qui adhèrent au programme socialiste. Sur sept à huit millions de citoyens qui ont part au scrutin, trois millions 200,000 environ, ont donné leurs voix aux candidats socialistes (ce chiffre n'a pas encore été publié exactement et il est probablement plus élevé). Il y a cinq ans, aux dernières élections, les socialistes allemands atteignaient déjà le chiffre respectable de 2 millions deux cent mille, c'est donc une augmentation de un million de voix et l'on peut dire maintenant que plus des $\frac{2}{3}$, pres-

que la moitié de l'Allemagne est acquise aux idées socialistes.

Cette minorité, formidable aussi bien par la cohésion et la discipline que par le nombre, n'a obtenu que relativement peu de représentants grâce à une savante répartition des cercles électoraux. Les partis bourgeois en Allemagne n'ont pas attendu les leçons des radicaux neuchâtelois, en fait de géographie électorale, pour amoindrir les minorités gênantes. On peut dire cependant que c'est peine perdue, ils ne retardent que pour un peu de temps leur chute définitive.

Un fois de plus dans ces élections on a pu remarquer ce qui se reproduit partout, la diminution des partis moyens, en particulier du parti que nous appelons chez nous radical, en faveur des partis extrêmes. Cela se comprend aisément. Les anciens partis progressistes qui ont accompli leur programme depuis longtemps et qui correspondaient aux besoins d'une époque passée ne correspondent plus aux besoins de l'époque actuelle. Ceux de leurs éléments qui peuvent évoluer passent au parti qui les a devancés, tandis que les autres se rallient au parti conservateur. Ce dernier est le seul parti appelé à ne jamais disparaître, il doit forcément toujours exister, pendant que les partis progressistes s'en vont, chacun d'eux faisant place au suivant, chacun faisant accomplir à l'humanité un pas en avant dans la voie du progrès. La durée de leur existence dépend de l'ampleur de la tâche qu'ils ont embrassée ; une fois cette tâche accomplie, ils s'atrophient et meurent.

Quelles seront les conséquences des progrès énormes du parti socialiste en Allemagne ? On ne saurait certes les prévoir bien exactement. La bourgeoisie allemande, attérée selon l'expression des dépêches, emploiera-t-elle la violence pour résister au socialisme ? Le Kaiser, dit-on, a l'intention de porter sa main de monarque sur le suffrage universel ; on dit même qu'il songe à entrer dans une voie où la République neuchâteloise l'a précédé : supprimer le droit de vote aux contribuables arriérés. Ce serait précipiter les choses et la révolution ne se ferait plus attendre de bien longues années. Aura-t-on recours à des moyens plus doux ? Dans ce cas, le résultat sera le même, mais il tardera peut-être davantage. Le système capitaliste et bourgeois est condamné, la force qui lui donnera le coup de mort grandit chaque jour, elle envahit tout, rien ne saurait l'arrêter. L'exemple de l'Allemagne aura sa répercussion partout, le socialisme international grandit de chaque victoire nationale. La sève monte à l'arbre so-

cialiste de toutes ses racines, qui s'étendent par tous les pays. La vigoureuse sève germaine donne en ce moment un jet splendide, nous en sommes heureux tous, nous en vivons tous, c'est une assurance de plus que notre idéal se rapproche, nous l'atteindrons peut-être nous-mêmes. Chaque jour le rêve devient de plus en plus réalité.

C. NAIN.

Mes cinq raisons pour adhérer à une Société coopérative de consommation

Première raison. — Je veux être coopérateur parce que je suis las de voir l'argent que je gagne par mon travail servir à enrichir des commerçants et des fabricants, et que je préfère le garder pour améliorer mon sort et celui de mes camarades. Entre 8 à 10 millions de salariés que nous sommes, hommes, femmes ou enfants, des villes ou des champs, nous gagnons péniblement une douzaine de milliards de francs, et là-dessus, nous en laissons au moins deux ou trois entre les mains de nos fournisseurs. Nous voulons être désormais nos propres marchands et nos propres fabricants.

Nous voulons aussi avoir nos grands magasins, qui seront à nous parce que nous les aurons créés, et nos fabriques, et peut-être un jour, comme nos frères d'Angleterre, nos flotilles, nos mines et nos domaines.

Deuxième raison. — Je veux être coopérateur parce que toutes les associations auxquelles je dois adhérer par devoir de solidarité — Syndicat, Mutuelle, Université populaire, etc. — me demandent toujours de l'argent, tandis que l'association coopérative est la seule qui m'en donnera. Et ma femme, qui proteste contre la solidarité quand il faut payer mes cotisations, saura apprécier quand elle ira toucher les bonis. L'idéal n'est pas tout ; il faut aussi être pratique.

Et d'ailleurs, ces bonis nous ne les garderons pas tous pour nous ; ils serviront en partie précisément à faire vivre les œuvres de solidarité qui coûtent. Ils alimenteront les caisses de retraite, d'assurance, de chômage ; ils nous permettront de créer des bibliothèques, de nous abonner à des journaux, d'envoyer et de recevoir des conférenciers, de donner des concerts et des fêtes, d'organiser des excursions et peut-être de petites colonies de vacances pour nos enfants ou pour nous-mêmes.

Troisième raison. — Je veux être coopérateur parce que je ne peux pas épargner pour les mauvais jours, mon salaire étant tout juste suffisant pour

me permettre de vivre moi et les miens, et même je ne dois pas le faire si cette épargne risque de diminuer mes forces et, par là, ma capacité de travail. Mais je sais que, par la coopération, je pourrai épargner sans imposer aucune privation ni à moi ni aux miens. La Société, en effet, me rendra à la fin de l'année, sous forme de ristourne, tout ce qu'elle aura gagné sur les produits qu'elle m'aura fournis. Et je sais qu'il y a des sociétés où ces ristournes représentent 10, 12 et même 15 pour cent du montant des achats, de sorte que si un ouvrier dépensait la totalité de son salaire au magasin coopératif, cette ristourne représenterait 12 à 15 p. cent de supplément sur son salaire annuel, ou bien encore l'équivalent de 6 à 7 semaines de travail. Il faudrait beaucoup de grèves pour en donner autant !

Quatrième raison. — Je veux être coopérateur parce que je veux des mœurs nouvelles dans le commerce avec les hommes. Je ne veux plus ni falsifications, ni tromperies sur le poids, ni réclames mensongères, ni crédit usuraire, ni rien de tout ce qu'engendre la concurrence et la poursuite des profits. Quand je serai mon propre marchand, je ne chercherai pas à me tromper moi-même ! Je veux le juste poids et le juste prix dans le magasin, afin que la justice et la vérité soient réalisées d'abord dans les petites choses pour l'être plus tard dans les grandes. Je veux l'échange des services organisé uniquement en vue de satisfaire aux besoins de tous et non en vue de procurer des bénéfices à quelques-uns.

Cinquième raison. — Je veux être coopérateur parce que je veux mon émancipation sociale, mais aussi parce que je sais qu'avant de pouvoir prendre en mains l'administration économique de la société la classe ouvrière doit d'abord s'exercer à faire ses propres affaires, à vendre et à acheter, à produire et à fabriquer, à manier le capital, à établir les comptes, à diriger des entreprises ; parce qu'elle doit apprendre à discerner et à faire sortir de son sein les capacités techniques, à les mettre à leur véritable place, parce qu'elle doit apprendre la discipline volontaire sans laquelle aucune grande entreprise collective n'est possible. Tout cela, l'association coopérative me l'apprendra.

Elle l'apprendra aussi à nos femmes

qui y trouveront, elles aussi, le meilleur emploi de leurs facultés, parce que l'association coopérative n'est que le ménage agrandi. Elle l'apprendra encore à nos enfants : le magasin coopératif dont ils connaîtront le chemin, leur sera une vivante leçon de choses qui complètera celle de l'école. Et ils diront :

« Moi aussi, quand je serai grand, je veux être coopérateur ! » (*Le Grütli*).

Un triomphe des conventions collectives.

(Dédié aux ouvriers et aux patrons de la Suisse Romande.)

Les syndicats des imprimeurs d'Allemagne et la Fédération des ouvriers typographes ont conclu en 1896 une convention collective régularisant les conditions de travail, les apprentissages et instituant un office de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends en résultant.

Le dernier numéro du *Korrespondenzblatt*, (Bulletin de la commission générale des syndicats ouvriers d'Allemagne) vient de publier les preuves concluantes du développement qu'a pris cette convention.

Ont été réglés par cette convention :

Année	Nombre des		
	Patrons	Localités	Ouvriers
1897	1631	469	18,340
1898	2030	647	22,468
1899	2704	880	27,449
1900	3115	1002	30,630
1901	3372	1030	34,307
1902	3464	1043	36,527
1903	4251	1315	39,464

Tels sont les chiffres d'un régime triomphant, attestant l'immense avantage dans le domaine du travail et démontrant le bon sens des patrons qui ne voient dans leurs ouvriers, non des êtres inférieurs, mais des égaux !

Nous n'avons pas besoin de dire que si le patronat, chez nous, prêtait la main à une entente loyale avec les syndicats ouvriers, entente dont la base serait une convention du genre de celle appliquée dans la typographie d'Allemagne, chacun se trouverait dans une autre situation que celle dans laquelle il est en ce moment.

Mais chez nous on cherche assez souvent midi à quatorze heures.

C'est navrant, mais c'est ainsi.

On approchait de l'automne. A la lisière du bois, les sapins projetaient leur ombre violacée sur les arbrisseaux plus clairs. Partout des champignons rouges, jaunes, gris, avaient poussé, et des toiles d'araignée étincelantes formaient des ponts d'un arbre à l'autre. Sur le sommet, près du sentier de descente, se trouvait un petit banc de pierre, d'où l'on jouissait d'un splendide coup d'œil sur toute la contrée. Un lac entouré de vignes et bordé de blanches villas remplissait le fond de la vallée. A une des extrémités les maisons s'entassaient pour former la ville, au-dessus de laquelle l'église dressait ses deux tours grisâtres, comme deux sentinelles vigilantes.

Les tours n'étaient pas ouvragées de dentelles de pierre, ainsi que le clocher de Munsterhausen. Ce détail, de peu d'importance, inspira confiance à Fritz. Il lui fit oublier le passé si triste que jusqu'alors il n'avait pu chasser de son souvenir. A chacune des dentelles de pierre s'accrochait un lambeau de son cœur.

Fritz jeta encore un regard sur la vallée, que l'automne teintait de pourpre et d'or. Tapis grandiose, les couleurs passaient successivement du vert au brun, du jaune au rouge. Ça et là une forêt venait mettre la tache sombre de ses arbres, au milieu de tant de nuances si délicates.

CHEZ NOUS

Berne. — Le Conseil municipal de la ville de Berne, vient, sur la proposition de M. Jernri, d'introduire la journée de huit heures à l'usine à gaz. A quand un semblable progrès dans les autres localités du canton.

— Nos camarades socialistes aux Chambres ont envoyé la dépêche suivante au Comité central du Parti socialiste allemand : « La fraction socialiste du Conseil national suisse, joyeuse des magnifiques résultats électoraux obtenus, envoie ses meilleurs vœux. La classe ouvrière marche à toute vapeur. »

Uri. — Nos confrères ouvriers de la Suisse allemande signalent un « pacha » de fabrique. Il s'agit d'un nommé Heggenschuzler, directeur de la fabrique de munitions, à Altorf. C'est un major, et alors rien ne nous étonne plus.

Il hait les ouvriers organisés du plus profond du cœur et il les invective grossièrement, chaque fois qu'il en a l'occasion. Il ne craint même pas de faire comprendre aux membres du Grütli qu'il leur faut choisir entre leur organisation et le travail à la fabrique. C'est encore une violation formelle du droit d'organisation, d'association.

Heureusement que des faits récents ont prouvé à ce triste sire que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. Certains estiment, avec raison, selon nous, que le Conseil fédéral aurait toutes les raisons d'intervenir.

Mouvements ouvriers

Espagne. — Les maçons de la région de Vallo ont proclamé la grève générale. Ils demandent une augmentation de salaires après avoir déjà obtenu la journée de huit heures. Les entrepreneurs ont résolu de s'entendre pour cesser entièrement les constructions, en raison des exigences continuelles des ouvriers.

A Jerez de la Frontera, les organisations du Bâtiment, ont exigé des patrons la journée de 8 heures ; en grande majorité, ces derniers ont accédé aux réclamations ouvrières et la grève s'en est suivie chez les exploités qui ont été réfractaires.

Notre compagnon descendit la montagne et atteignit un village de fabriques situé au milieu d'innombrables arbres fruitiers. Partout on entendait le claquet des pressoirs à cidre. Les chemins étaient comme semés de pommes tombées, les branches pendaient à terre sous leur poids et les ruisseaux les entraînaient dans leurs ondes. Les enfants des fabriques y faisaient la chasse et y mordaient à belles dents, sans s'inquiéter si elles étaient mûres ou non. Fritz se rafraîchit à l'auberge du village qui balançait au vent l'enseigne de la Couronne et peu après le chemin-de-fer l'emportait vers la grande ville.

Quelques amis lui avaient fourni l'adresse d'un patron. Il se rendit chez lui, et trouva une place d'ouvrier terrinier. Située en pleine ville, la rue était sombre et étroite, ombragée de quelques arbres rabougris. Mais du haut de la maison, on dominait le lac qui, à cette heure, faisait miroiter au soleil ses eaux gris-bleu.

— C'est signe d'orage, se dit Fritz.

Et il pensa que sa vie à lui, agitée, tourmentée, était bien celle d'un oiseau d'orage.

Orgueilleux comme un parvenu, le patron prenait de grands airs et jouait à l'omnipotence. Il observait une ponctualité obsédante et l'ouvrier n'était pour lui qu'un animal domestique, plus utile

Les travailleurs français, principalement mécaniciens et serruriers, sont invités à ne pas se diriger sur la région de Jerez de la Frontera, afin de ne pas contrecarrer l'action revendicatrice des camarades espagnols.

Etats-Unis. — A Philadelphie, 90,000 ouvriers employés dans les tissages sont en grève. 15,000 autres ont déjà repris le travail, après avoir obtenu satisfaction.

Indépendamment de la grève des ouvriers des tissages de Philadelphie, 35,000 autres ouvriers ont cessé le travail.

Les affaires sont complètement paralysées. Toutes les réserves de police ont été réquisitionnées.

En raison de l'extension des grèves, il vient de se former à New-York deux associations dénommées : l'une, l'école américaine d'économie politique, et l'autre, la ligue américaine d'équité. Ces associations se proposent de vulgariser les principes d'économie politique dans la population ouvrière et de garantir le respect des contrats de travail. L'accapareur Pierpont Morgan, le grand promoteur des trusts, est parmi les souscripteurs à cette œuvre de jaunisse ; ces associations ne sont, en effet, qu'une tentative de désorganisation ouvrière ; tout comme les *jaunes de France*, elles auront pour but de « faire cesser le malentendu entre le capital et le travail, ruineux pour l'un comme pour l'autre ».

Espérons que les capitalistes yankees en seront pour leurs frais et ne réussiront pas dans leur besogne de désorganisation syndicale.

On télégraphie de Wilkesbare que les conseils exécutifs des mineurs associés annoncent qu'ils examinent la question d'une grève générale des mineurs de l'anthracite. Ils se plaignent de ce que les patrons n'ont pas reconnu les représentants des mineurs dans le Comité de conciliation, suivant les instructions de la Commission de la grève désignée par le président Roosevelt.

Cuba. — Grève générale à la Havane. — Une grève des employés de pharmacie a éclaté à la Havane. Les pharma-

que les autres. Ici aussi, le travail dépassait les heures réglementaires et on expédiait les repas en quelques minutes.

Fritz avait continuellement le corps couvert de sueur et ses cheveux se collaient sur son front. Il est à remarquer que notre compagnon était peu fait pour ce travail. Trapu, de taille moyenne, on ne peut pas dire qu'il fût faible. Car dans certains exercices de gymnastique on l'avait vu lever une barre de fer à bras tendus et surpasser ses camarades. Mais la hâte du travail, l'excitation perpétuelle, le coup de fouet sans cesse répété, tout cela agissait sur lui d'une manière funeste, parce qu'il avait les nerfs très sensibles. Le passage du chaud au froid créa en lui une disposition funeste pour le rhumatisme, qui le rendait incapable de tout travail, des jours entiers.

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de la mort de son père. Sans doute, il en fut fort affecté, car il aimait le vieillard, malgré son caractère despotique, mais un ouvrier a-t-il le temps de s'attrister sur ses deuils ? Les vagues des soucis journaliers passèrent sur ses douleurs, et les emportèrent avec elles. Jusqu'à sa fin, cependant, il garda le souvenir de ses années d'enfance et du dernier baiser du vieillard, lorsqu'il commença son tour de compagnon.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

L'éternel Compagnon

Nouvelle socialiste 11

par

ANNA THÉOBALD (1)

(Traduite de l'allemand par DE STAVISLA)

Pour le moment, il écoutait, avec un intérêt croissant, les récits des habitants de la localité, qui, selon lui, avaient eu le bonheur insigne de voir la grande ville, si ardemment désirée.

Son maître n'était guère bienveillant envers lui, et les gens de son entourage se montraient, par tous leurs procédés, petits bourgeois, dans le sens le plus étroit du mot.

Un beau jour, il prit son bâton et son havre-sac, et, confiant en l'avenir, suivit la grand-route, qui conduisait au sommet de la montagne, couverte de forêts. Arrivé en haut, il put enfin contempler le fleuve bleu et la mer de maisons avec ses édifices publics, ses tours et tourelles.

cies sont fermées. Le conflit s'aggrave. Les parfumeries et les merceries sont également fermées.

On croit que toutes les industries s'entendront pour une grève générale.

Les médecins craignent que la situation n'empire. Les établissements hospitaliers procurent aux malades les remèdes simples. Ils manquent de matières premières. Le public n'accepte leurs médicaments qu'avec défiance.

Chronique Locale

Invitation. — Le 2^{me} congrès de la Fédération du Doubs, adhérente au Parti socialiste de France, U. S. R. aura lieu à Besançon, le 14 juillet prochain, sous la présidence du citoyen Maxence Roldes, de Paris.

Le Comité fédéral, désireux d'établir des rapports constants et suivis, dans un but de propagande utile, entre notre fédération et le groupe socialiste neuchâtelois, invite celui-ci à bien vouloir se faire représenter au Congrès de Besançon.

Nous espérons que notre appel sera entendu et que nous aurons le plaisir de voir prendre part à nos travaux — qui sont les vôtres, — les délégués des groupes du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Un accueil cordial et fraternel est réservé à nos camarades Suisses, et nous sommes certains que la journée à laquelle nous vous convoquons, fera date dans l'histoire des groupes frontiers.

Les citoyens Charles Bitterlin, à Morneau, et Henri Perrin, à Besançon, sont chargés de recevoir les adhésions, et donnent tous les renseignements désirables. Nos amis neuchâtelois sont instamment priés de se mettre en relation avec l'un ou l'autre des camarades sus-nommés le plus tôt possible.

Salut socialiste.

Charles BITTERLIN.

Dans sa réunion du samedi 21 juin, l'Assemblée des délégués du parti socialiste a décidé d'accepter l'invitation de nos camarades français. Un ou deux collègues iront représenter le canton de Neuchâtel au dit congrès.

Souscription pour venir en aide à notre ex-imprimeur Marquis condamné par les juges de Porrentruy à une forte amende pour avoir imprimé sur notre ordre dans La Sentinelle, un article où l'intention de calomnier a été reconnu.

Listes précédentes	Fr. 74.—
H. M. Porrentruy pour faire plaisir au millionnaire Schwartzlin	2.50
Un remonteur, Porrentruy	0.30
Collecte faite entre un groupe d'ouvriers de Bienne pour payer l'honneur du millionnaire Schwartzlin	13.70
Un ennemi des Cagouens, Berne	1.—
Pour laver la tête à Schwarzlin	0.50
» une coupe de cheveux à Schwartzlin	0.25
Un anti-millionnaire	0.20
Total à ce jour	Fr. 92.45

La souscription continue et nous la recommandons chaleureusement à tous les ennemis de l'injustice.

Les sommes les plus minimes sont reçues au bureau de „LA SENTINELLE“ et chez Pierre Nicol fils, à Porrentruy.

Nous avisons les abonnés de La Chaux-de-Fonds que remboursement sera pris des sommes dues pour les 1^{er} et 2^{me} trimestres écoulés. Les abonnés en retard ayant été avisés par circulaires spéciales, nous osons espérer que nos remboursements seront accueillis favorablement.

Il est des produits dont la supériorité se reconnaît immédiatement et dont la réputation se fait en quelques mois; parmi ceux-ci, les Thés Vigor se distinguent par la rapidité avec laquelle ils se sont imposés à l'attention générale et à celle des connaisseurs en particulier.

Chronique Neuchâteloise

La journée socialiste aux Gollières. — Nos camarades de Neuchâtel s'étaient donnés une peine infinie pour que réussisse la réunion de dimanche; le bon soleil aidant, la réjouissance a été complète.

Très pittoresque la petite cantine, excellents et pas chers les vins de fête.

Les lots pour différents jeux sortaient de l'ordinaire.

Le camarade Neuhaus Emile, président du Comité Central en quelques bonnes paroles a souhaité la bienvenue aux participants, puis se sont succédées diverses productions vocales et instrumentales exécutées par : 1^o Un groupe de musiciens socialistes réunis pour la circonstance ; 2^o La fanfare de Fontanemelon qui a bien voulu prêter son concours à notre modeste fête ; 3^o La chorale ouvrière *L'Avenir*, de La Chaux-de-Fonds, renforcée pour l'exécution de *L'Internationale* par les chanteurs socialistes du canton.

Dans la série des discours, notons en 1^{re} ligne celui prononcé par notre camarade Ch. Naine, par une démonstration simple et claire il a fait comprendre toute la vérité du socialisme, son but élevé et humanitaire. S'adressant aux femmes, Ch. Naine leur a démontré que leur devoir est d'aider leurs maris, leurs frères, leurs pères au travail d'émancipation du prolétariat, il a décrit aux dames toute l'horreur du militarisme avec une sincérité et un sentiment qui a empoigné chacun.

Des discours en allemand par le camarade Haffner, et en italien par le camarade Merloti, tous deux de Neuchâtel ont vivement intéressé les camarades comprenant une ou l'autre de ces langues.

Des remerciements chaleureux sont dûs aux organisateurs, l'expérience qu'ils auront acquise au cours de cette première fête, les aidera à faire encore mieux pour les suivantes, car chacun, espère que ces sortes de fêtes intimes se renouvelleront.

V. V.

VOTATION CANTONALE

des 27 et 28 juin 1903

sur la

Revision de l'art. 23 de la Constitution
(Réduction du nombre des députés)

	OUI	NON
District de Neuchâtel	911	1022
District de Boudry	601	447
District du Val-de-Travers	760	435
District du Val-de-Ruz	531	446
District du Locle	493	476
District de La Ch.-de-Fonds	1106	704
Militaires au service	50	6
Total du canton	4552	3536

Pour le district de La Chaux-de-Fonds, les résultats sont les suivants :

	OUI	NON
La Chaux-de-Fonds	1025	578
Les Eplatures	23	26
Les Planchettes	15	13
La Sagne	43	87
Total du district	1106	704

L'article 23 a été ainsi accepté par 4452 voix contre 3536, soit à une majorité de 916 voix.

Grand Conseil neuchâtelois.

— Sur le vœu exprimé par la Commission du Code scolaire, la session extraordinaire du Grand Conseil qui devait s'ouvrir le 30 courant, est renvoyée à plus tard.

Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — L'assemblée fédérale a liquidé jeudi matin sept recours en grâce. Le recours d'Alcide Coullery, de Fontenais-Villars, condamné à deux jours de prison pour non-paiement de la taxe militaire a été accordé. Le recours d'Emile Matthey, domestique à Porrentruy, condamné à 4 jours de prison pour non-paiement de la taxe militaire a accordé et la peine réduite à 2 jours.

Nous ne nous étions pas trompés l'autre jour, en disant que si le pauvre diable de Matthey s'était appelé Marckwalder on lui aurait non seulement fait remise totale de la peine, mais on lui aurait voté des remerciements pour services rendus à la nation.

Selon que vous soyez riches ou miséreux, les jugements vous rendront blanc ou noir.

* *

Pour deux sous de bonne foi s. v. p. Le *Jura*, en bon organe neutre, se fait un devoir de s'immiscer chaque fois que l'occasion se présente dans les histoires congréganistes françaises, ou de rompre une lance contre le socialisme.

Là-dedans rien ne nous étonne, nous savons depuis longtemps ce que vaut la neutralité du *Jura*.

Mais où nous nous élevons, c'est contre la façon menteuse et hypocrite qu'emploie le *bonhomme* pour dauber sur les socialistes.

Ecoutez-le ! Voici un trait ajouté aux autres qui marque amplement l'état d'esprit de notre confrère neutre ; il cause de la loi qui sera soumise au Peuple en octobre prochain visant le musellement de la presse :

« Le referendum a été demandé par les socialistes. La cueillette des signatures n'a pas été très fructueuse. Dès que le minimum légal de 30.000 eût été atteint, les promoteurs ont poussé un soupir de soulagement et de satisfaction, et ont renoncé à poursuivre plus avant une manifestation si pénible à se produire. »

30,000 signatures, M. Chavanne vous êtes modeste !

Et les 36.000 autres qu'en faites-vous ? Aucun referendum n'a été enlevé avec 66.000 signatures aussi lestement que celui-ci. Pourquoi mentir ?

* *

Nous apprenons avec plaisir que notre camarade A. Brüstlein, conseiller national et député à Berne, viendra donner une conférence, le dimanche 5 juillet, dans notre ville, sous les auspices de l'Union ouvrière et du groupe socialiste allemand.

Le sujet que traitera l'éminent conférencier, dans les deux langues, est le suivant :

« Le chômage, ses causes; ses effets et les moyens d'y remédier. »

Nous souhaitons d'avance plein succès à l'orateur et aux organisateurs.

Tavannes. — *Quand on se comprend !* — La fête cantonale de chant est passée et bien passée. Les chants, la pluie et les discours n'y ont pas manqué. On a surtout remarqué le discours du président du gouvernement bernois, M. Gobat, qui, avec le feu qui lui est propre, a prononcé une allocution à peu près dans ces termes :

« La Suisse ne joue pas un grand rôle dans le fameux concert européen, qui ne cultive pas toujours l'harmonie. Par contre, si l'on ne parle guère d'elle, elle fait quand même du bruit lorsqu'elle

chante. Et notre pays chante souvent, gaiement et sans crainte, il chante parce qu'il a su reconnaître à temps la valeur de cet art et qu'il consacre tous ses efforts à perfectionner ses institutions.

Les autres nations ne sont pas si bien placées que la nôtre. Elles se demandent même parfois ce que vont devenir leurs libertés publiques. Chez nous, aucune crainte pareille. Nous chantons sans souci de l'avenir, c'est à dire sachant plus ou moins ce que nous pouvons faire, tel l'oiseau qui égrène ses mélodies. »

Eh oui ! il y a des libertés en Suisse, mon bon M. Gobat. On est libre de recevoir le prix Nobel de 100,000 fr. en faveur de la paix universelle et de voter aux Chambres fédérales 22 millions pour les nouveaux engins de guerre.

C'est une liberté qui vous est acquise M. Gobat, mais le peuple la trouve assez comique.

Si l'on est libre de côté-là, on ne l'est pas tant lorsqu'il s'agit de relever les insanités de nos brutes galonnées par la voie de la presse, cette liberté-là sera enfouie bientôt, si le peuple ne se révolte pas, au fond des prisons d'Etat.

La liberté du peuple, sa souveraineté, sont balayées par les décisions des conseillers nationaux. On vote 22 millions pour des canons prussiens, et on refuse au peuple la liberté de dire son mot. Où sont nos libertés, M. Gobat ?

Enfin ! quand on se comprend !

Delémont. — L'Union ouvrière propose, comme candidats aux deux sièges vacants du Conseil général, les citoyens Jean Märki, charpentier et Jules Merguin, typographe.

Nous souhaitons plein succès à nos amis de Delémont, afin d'augmenter la phalange actuelle au Conseil général.

Imp. Faust ZUCKINELLI, Locle.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE PROPAGANDE SOCIALISTE
V. VALLOTON, administrateur.

Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40
Ancienne Synagogue. Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande.

CERCLE OUVRIER Serre, 35 a
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

JEAN WEBER, Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ, Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Lainages et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industrie, 2. Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matile. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

AU GAGNE-PETIT Lainages Soieries
E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corsets français, prix de fabrique. — Blancs.

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10
Grand choix de Chapelierie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES
Demandez à vos épiciers la Chicorée Moka des familles, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

LIQUIDATION de tous les meubles et four- nitures de l'ameublement
E. Hartmann, Balance, 14.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres
Spécialité d'articles mortuaires en L. GENTZ, DU PANIER-FLEURI

Pour cause de cessation de commerce

LIQUIDATION COMPLÈTE

GLACES
TABLEAUX
GRAVURES
ENCADREMENTS

de tous les articles en magasin
HUTMACHER-SCHALCH

ALBUMS
MAROQUINERIE
PAPETERIES
REGISTRE

Tous les articles sont de première fraîcheur marquées en chiffres connus et seront cédés avec un

Rue Neuve, 9

Rabais de 20 %

La Chaux-de-Fonds

AU LION

G. Stüssli

Immense choix de

CHAUSSURES

Qualité & Prix
avantageusement connus

Place Neuve

N° 10

Maison

Gd. Confiserie Douillot

Fabrique de Limonades
Eaux gazeuses. — Syphons.
Sirops en tous genres

F. CHATELAIN, Fils

Rue Daniel Jeanrichard, 37.
LA CHAUX-DE-FONDS
EXPÉDITION AU DEHORS. — FRANCO

LE
**CORRICIDE
BÉGUIN**

Fait disparaître en quelques jours
cors, durillons, œils de perdrix, verrues,
etc. — Le flacon, 75 ct. 9209-100

PHARMACIE CENTRALE

16, Rue Léopold-Robert, 16.

Maison fondée en 1860

J.-E. BEAUJON

Cave, 9 rue Neuve 9

Paniers assortis

Neuchâtel blancs et rouges. —
Mâcon. — Beaujolais. — Bourgogne.
— Bordeaux, etc., etc. Grande crus.
Champagnes : Mauler, Bouvier,
Strub, Moët, Louis Rœderer.

Liqueurs, Huile d'olive

AUX MALADES PAUVRES

remise gratuite de remèdes homéopa-
thiques les lundi et vendredi de 1 à 2 h.
Grenier, 6.

Mme C. FISCHER, à Zu-
rich, rue du Théâtre 20, envoie
franco et sous pli, contre 30 cent.
en timbres, sa brochure, traitant
de la

CHUTE DES CHEVEUX

et du grisonnement pré-
maturé, de leurs causes en gé-
néral et des moyens d'y remé-
dier.

Pour trouver rapidement une place en
Suisse ou à l'Étranger,
Pour vendre commerces, industries,
propriétés, immeubles, etc.
Pour trouver associés ou commandi-
taires. Joindre timbre pour réponse.
Adressez-vous à l'Union des Bureaux
de Publicité.

Demandes des échantillons
pour des

DRAPS

de lit, chemises, linge tout fil, de
cuisine, de table et de toilette, ser-
viettes, mouchoirs, torchons, toile à
pâte, en toute largeur, et du fameux


MILAINÉ

pour hommes et garçons, du mi-
drap

de Berne

à Wäthler Gigax, Fabricant, à
Bielebach.

Avis officiels de la Commune de La Chaux-de-Fonds



PAIEMENT

de la contribution d'assurance des bâtiments.

Les propriétaires de bâtiments situés dans la
circonscription communale de la Chaux-de-Fonds
sont invités à acquitter la contribution d'assurance à la **Caisse
communale**. (Hôtel communal 2^e étage), **du mercredi 24
juin au mercredi 1^{er} juillet**, chaque jour de 8 heures à
midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Ils devront se munir des polices d'assurance qui seront échan-
gées contre de nouvelles.

A partir du lundi 6 juillet 1903, les contributions non rentrées
seront réclamées au domicile des retardataires et à leurs frais.
La Chaux-de-Fonds, le 19 juin 1903.

CAISSE COMMUNALE.

SAGNE-JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert 38

Téléphone Maison de confiance fondée en 1889 Téléphone



BIJOUTERIE

ALLIANCES 18 K^{TS}

MONTRES

RÉGULATEURS

COUCOUS

RÉVEILS

PENDULES

RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLUE

IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe.
— Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et
par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concer-
nant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Phar-
macies, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

THES CEYLINDO

MÉDAILLE D'OR

Vente en gros: CHARLES BELJEAN, Chaux-de-Fonds
Téléphone Téléphone

Lessive Schuler

à base
d'ammoniaque et
de térébenthine.

est d'une qualité vraiment étonnante!
donne au linge la plus éclatante blancheur
ménage le linge
donne au linge un suave parfum.

LA SENTINELLE

est en vente au numéro le Mercredi et le Samedi

5 CENTIMES

A COLOMBIER, chez M. Barbezat, Coiffeur.
A NOIRAIGUE, chez M. Bobillier, Coiffeur.
A COUVET, chez M. Borel, Négociant.
A NEUCHÂTEL, Bibliothèque de la Gare.
Kiosque de l'Hôtel-de-Ville.
chez Mme veuve Guyot, Libraire.
chez M. Day, Coiffeur.
A FLEURIER, chez Mme veuve Roy-Lequin, Négociante.
A CORCELLES, chez M. Weber, Coiffeur.
A SAINT-IMIER, au Kiosque jurassien.
A TRAVERS, chez M. Nydegger, Coiffeur.
A PORRENTROY, au Kiosque de la Gare.
A MOUTIER, au Kiosque de M. Glasson.
A DELÉMONT, au Kiosque de la Gare,
A TAVANNES, chez M. Battaglia, Coiffeur.
A YVERDON, Bibliothèque de la Gare.

CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque de la Gare.
Kiosque de la rue Léopold-Robert.
Kiosque de la Place de l'Hôtel-de-Ville.
Chez Mme Thiébaud-Zbinden, Magasin de tabac,
Balance 16.

Belle Maculature

au bureau de „ LA SENTINELLE “